

Compte rendu de la séance du mercredi 06 juillet 2016

Étaient présents : Sylviane TRONCHE, Brigitte JOLY, Emily RIGAUT, Renée GIRAUD, Jean-François AUTERIVES, Grégory SIMONEK.

Étaient absents : Pierre EELBODE, Marta PIEQUET, Régis GOETGHEBEUR, Jérémy GURHEM, Achille HOURDE, Sandra DURANT, Michel BIAVELLO, Robert PICAUD, André MULLER.

Excusés : Murielle PALCY, Marie-Ange CHIVOT.

Secrétaire de la séance : Emily RIGAUT

Invitées : Mme ANDRE Adeline, représentante des enseignants,
Mme ISELIN Suzanne Secrétaire du SIRP,

DELIBERATIONS DU CONSEIL:

1) ADMISSION EN NON VALEUR (DE2016012)

Mme la Présidente informe le conseil syndical que des créances (cantine) sont devenues irrécouvrables du fait que les redevables sont demeurés introuvables malgré les recherches. Les créances étant trop anciennes: 2004, 2007 et 2008, Mme la Présidente propose, à la demande de Mme HURY, comptable de la collectivité, de délibérer afin que ces créances soient admises en non valeur pour une somme totale de 410 €.

2) FORMATION D'HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Madame la Présidente demande au Conseil syndical l'autorisation de planifier une formation auprès des agents volontaires du SIRP.

Cette formation sera organisée par "Zen Concept" et pourra se dérouler au 3^e trimestre 2016. Elle consistera en une formation en Hygiène Alimentaire (théorique et pratique) pour un montant de 850 €.

Les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Mme la Présidente rend compte de la commission d'appel qui s'est réunie le 6 juin 2016.

Trois candidats ont répondu à l'appel d'offres.

Le choix de la Commission s'est portée sur le prestataire "ARMOR CUISINE" pour un montant annuel HT de 33 390 €, marché contracté pour deux ans.

RECONDUCTION DES TAP

Mme TRONCHE propose aux élus de reconduire les TAP pour la prochaine année scolaire.

Reconduction souhaitée par les familles et les intervenants. Elle informe les élus que chaque commune vient de recevoir les fonds de soutien 2015-2016. Il sera demandé aux trois municipalités de reverser cette somme, comme l'an passé, au SIRP qui finance ces TAP.

PROJET INTERCOMMUNAL

Mme la Présidente parcourt le compte rendu de la commission des 11 et 12 mai dernier. Elle informe le conseil que réponse a été faite à M. L'inspecteur de la DDFIP concernant l'avis défavorable, unanime des élus des trois communes, à un éventuel emprunt du SIRP.

Elle lui a fait part également des amendements possibles qui pourraient d'écouler de ses conclusions, les trois communes étant ouvertes à toutes propositions.

Cette réponse a été transférée à tous les maires, comme tous les courriers reçus de la DDFIP.

PARTICIPATIONS 2016

Mme TRONCHE fait part d'un problème "administratif-budgétaire" concernant la participation de la commune de Jaignes. Si 30 172.99 € ont bien été recouverts, reste la somme de 13 792.41 € à percevoir. Mme TRONCHE espère que la régularisation est en cours.

M. AUTERIVES pense qu'il serait souhaitable que Mme TRONCHE et M. HOURDE rencontrent

Mme HURY. Mme TRONCHE estime que cette régularisation est du ressort du conseil municipal de Jaignes et non du sien. Elle accepte cependant toute proposition d'entretien.

Mme la Présidente demande à Mme ISELIN les informations comptables ci-dessous :
Les dépenses d'investissement 2016 s'élèvent à 22 872 €, correspondant aux études engagées.
Elle rappelle que celles de 2015 s'élevaient à 28 544.33 €.
Les dépenses des études sont suspendues comme convenu.

Mme la Présidente souhaite également préciser que si le montant FCTVA devait être perçu sur les frais d'études 2015-2016, le montant s'élèverait actuellement à 8 103.73 €, somme divisée par trois soit 2 701.24 €... Cette précision fait suite au débat tenu lors du vote du budget.

L'avis de la DDFIP n'est toujours pas en notre possession. La Région, le Département et la Préfecture (subventions DETR) ont accusé réception de notre dossier réputé complet.

Mme TRONCHE envisage une réunion de la commission la dernière semaine d'août . Une concertation avec Messieurs les Maires aura lieu en amont afin d'analyser l'avis de la DDFIP, qu'elle espère parvenu et de décider de l'avenir de ce projet dans le cadre du SIRP...
Les dates de ces 2 rencontres sont à préciser.

INFORMATIONS DIVERSES

Les contrats prévus avec pôle emploi ont été signés : renouvellement d'un contrat aidé Mme MIOTELLO de Crépoil, un nouveau contrat aidé en CDI, Mme MONMUSSON de Tancrou, un contrat aidé en CDD, Mme BOTTEAU de Jaignes.

L'armoire réfrigérée commandée pour la somme de 914 € HT devrait être livrée en septembre.
M. AUTERIVES indique que depuis un an, les charges concernant la salle ont augmenté de 2 000 €

Aucune autre information ni question n'étant posées, la séance est levée à 22h